



Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal du Conseil d'administration du 13 novembre 2010 dans les locaux du Cercle Royal des Echecs de Charleroi.

Sont présents :

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Daniel HALLEUX, Renaud BARREAU, Damien ANDRÉ et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Sont excusés:

Messieurs Daniel HALLEUX, Ivan WERNER et Marc HANSET.

Ainsi que Messieurs André BREDA et Claude BIKADY, membres d'honneur.

1. Plainte du club de Soignies contre les décisions du 3 avril 2010 de la Commission des réclamations de la Ligue du Hainaut dans le litige entre Willy Deschuyteneer et le club de Soignies.

Monsieur Guy Delvaux, président du club de Soignies a fait savoir que son club ne serait pas présent.

Le conseil procède à l'audition de Monsieur Claudio Piacentini, en sa qualité de président de la Ligue du Hainaut.

Après avoir examiné la plainte écrite du club de Soignies du 22 octobre 2010, le conseil décide à l'unanimité (à l'exception de Claudio qui ne participe pas aux délibérations) que la plainte du club de Soignies est irrecevable.

La motivation de la décision fera l'objet d'un document distinct, signifié aux parties par Jean-Christophe.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Leuze le 5 septembre 2010.

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

3. Projet de budget pour l'exercice 2011 et rapport du trésorier.

Plusieurs clubs ne sont pas en ordre de cotisation : 278 Pantin, 508 L'Echiquier des Hurlus, 548 Caïssa Europe et 621 TAL. Le conseil constate que ces clubs n'ont pas de voix délibérative à l'assemblée générale de ce jour et un dernier rappel va leur être adressé par Claudio.

Le subside alloué aux championnats francophones de la jeunesse 2010 ne pourra être versé au club organisateur qu'après qu'il ait rentré le rapport d'organisation de la compétition auprès d'Ivan et de Claudio et que les coupes aient été effectivement remises aux lauréats.

Le conseil reprecise que pour les championnats d'Europe et du Monde des jeunes, le subside à verser est de 125 EUR à Nicola Capone, Nathaniel Faybish et Marc Poscic. A savoir les champions de Belgique qui ont demandé un subside et qui ont effectivement participé aux championnats d'Europe ou du monde.

Pour la Coupe d'Europe des clubs 2010, le subside de 1000 EUR demandé par le club d'Amay est octroyé.

Le subside de 300 EUR demandé par le Caïssa Woluwé pour le tournoi des Damnés 2010 est octroyé aux conditions habituelles.

Le conseil rappelle qu'avant de procéder au versement de n'importe quel subside, même prévu au budget, une demande doit être introduite par le bénéficiaire et le conseil d'administration doit pouvoir se prononcer sur celle-ci.

Cela s'applique, par exemple, au subside prévu pour la Coupe d'Europe des clubs ou pour l'organisation d'une étape du circuit JEF.

Tournoi à normes de MI du SVDB : le conseil attend que Kevin Noiroux commente une partie du tournoi dans le Pion f. Le subside sera versé au club organisateur dès que le SVDB en fera la demande.

Claudio présente le projet de budget 2011.

Il tient compte de l'augmentation de la cotisation décidée par la FRBE et de sa répercussion sur les joueurs affiliés de la FEFB.

Pour le cas où la modification d'exercice social de la FEFB serait approuvée par l'assemblée générale, le projet de budget calcule pro rata temporis les dépenses et les recettes qui seraient influencées par la modification.

Le projet présenté par Claudio est approuvé moyennant des amendements techniques aux postes de dépenses 602000 (assurances), 604120 (circuit JEF), 606000 (internet), 606500 (frais d'homologation FIDE) et 656000 (frais bancaires). De même, le poste de recettes 751000 est modifié.

Le budget 2011 sera présenté à l'assemblée générale ordinaire 2011 de la FEFB.

4. Préparation de l'assemblée générale de ce jour.

40 cercles sont en ordre de cotisation. Le quorum de présence de 2/3 des clubs pour adopter les modifications aux statuts présentées pour la première fois à l'assemblée générale est de 27.

5. Rapport du directeur des tournois.

Le championnat francophone de parties rapides a eu lieu à Fontaine. Cinquante joueurs y ont pris part, ce qui est une réussite en comparaison avec les éditions antérieures. Le champion est Ekrem Cekro.

L'Interligues 2010, ouvert aux ligues non francophones, a été organisé par le Caïssa Woluwé à la satisfaction générale.

Il y avait cinq équipes open. Le vainqueur de la compétition open est l'équipe de l'Union Européenne.

Et trois équipes jeunes dont une du SVDB. C'est la ligue de Namur-Luxembourg qui remporte la compétition jeunes.

Cemil Gulbas, le représentant de la FEFB au tournoi de l'Association Internationale des Echecs Francophones organisé en juillet 2010 n'a pas pris part à la compétition et n'a pas prévenu de son désistement. Renaud a eu une explication avec lui. Le joueur a été empêché pour des problèmes privés et a exprimé ses vifs regrets de ne pas avoir averti à temps pour qu'un autre joueur puisse être sélectionné.

Le conseil est suspendu à 12h pour l'assemblée générale qui va avoir lieu à 14h.

Il reprend après celle-ci dans la composition suivante :

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI, Damien ANDRÉ, Ivan WERNER et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

6. Rapport du responsable des relations publiques.

Raymond distribue son rapport écrit.

Reconnaissance de la FEFB comme sport.

Le ministre des Sports de la Communauté française examine la question. Son administration s'est déjà prononcée par la négative.

Fabrice est d'avis qu'il n'y a pas encore eu de décision de refus de la reconnaissance. Le conseil est d'avis qu'il faut passer à un stade ultérieur : consulter l'A.I.S.F. pour voir comment faire avancer le dossier.

Une formation de moniteurs est prévue à Alma Echecs du 27 au 31 décembre.

Ecole des Echecs de la FEFB.

Raymond propose d'inventorier les cercles qui dispensent un enseignement de qualité et régulier et de leur attribuer un titre de reconnaissance. Le conseil marque son accord avec la proposition de Raymond et envisage de réaliser une affiche commune aux différents cercles avec un pictogramme accrocheur.

Les Echecs ont été présents au Golden Sunday organisé par le COIB et la Région de Bruxelles-Capitale ainsi qu'au « Trophée de la « Commune sportive » organisé par l'ADEPS à Woluwé-Saint-Lambert. L'an prochain, rendez-vous est pris à Wanze.

7. Rapport du responsable de la jeunesse.

Jean-Christophe fait part au conseil de la démission de Jean Huchon comme responsable de la jeunesse et comme administrateur de la FEFB. Le conseil prend acte de la démission de Jean avec une certaine surprise et sous réserve de la décharge pour sa gestion, compétence de l'assemblée générale.

Ivan accepte d'assurer le poste de responsable jeunesse ad intérim. **Il demande au conseil de se mettre dès à présent à la recherche d'un remplaçant.**

Ivan présente avec brio un rapport improvisé :

Circuit JEF.

Le nombre de participants pourrait être plus élevé mais on constate la présence assidue d'un groupe de fidèles de la compétition. Pour la première fois, une catégorie des moins de huit ans est organisée.

Le Club des 7 et le Club des 7 Benjamins.

Ivan propose que les formations puissent être ouvertes à d'autres éléments prometteurs que ceux qui appartiennent aux deux Clubs. Le conseil acquiesce à condition que le nombre de participants effectifs à une session de formation ne dépasse jamais huit.

Comme formateurs, Ivan et le conseil songent à Daniyal Saïbulatov, Michel Jadoul, Marc Geenen pour le Club des 7 et à John Cappon et à Albin Dal Borgo pour le Club des 7 Benjamins. Le budget pour les formations est de 900 EUR.

Championnats individuels francophones: **changement de date !**

Les championnats individuels francophones de la jeunesse auront lieu du 11 au 13 mars 2011 à Fontaine.

Natacha Mabile et Nicola Capone se sont distingués lors des championnats du monde de la jeunesse 2010 en Grèce.

Les projets de formation jeunes pour 2011 des Ligues doivent être rentrés à Ivan pour le 30

novembre 2010 et le rapport des formations jeunes organisées par les ligues en 2010 doivent être rentrés pour le 31/01/2011 à Ivan et à Claudio.

8. Rapport du responsable du classement.

Le conseil prend connaissance du rapport écrit de Daniel.

Suite à la panne de deux jours du site web de la FEFB, le conseil donne son accord à Daniel pour changer d'hébergeur quand et s'il l'estime nécessaire.

Le conseil remercie Daniel pour les améliorations apportées au site web et spécialement pour la possibilité donnée aux utilisateurs enregistrés du site de rédiger des articles. Avec un contrôle d'approbation pour éviter les dérives qu'on peut constater sur le forum.

Damien propose que Daniel ait désormais le titre de responsable du site web de la FEFB.
Le conseil acquiesce.

9. Rapport du responsable du Vade Mecum et de l'arbitrage.

Bernard Sojka propose d'animer une rubrique sur des sujets d'arbitrage dans le Pion f. Le conseil marque son accord à raison de deux pages A5 maximum par Pion f.

Damien prévoit de sortir rapidement une nouvelle édition du Vade Mecum de la FEFB.

10. Rapport du responsable du Pion f.

Pour Marc Hanset, excusé, Fabrice signale que le prochain Pion f sera clôturé fin novembre pour paraître dans le courant du mois de décembre.

11. Préparation de l'assemblée générale de la FRBE du 27 novembre 2010.

Fabrice fait le tour de l'actualité récente de la FRBE :

La Commission chargée de réformer les structures de la FRBE a tenu sa première réunion le 30 octobre.

Le 27 novembre, quatre candidats se présentent pour trois places d'administrateurs à pourvoir. Le SVDB propose plusieurs modifications du Règlement des interclubs. Elles sont intéressantes mais doivent encore être formulées en articles de règlements.

12. Divers.

Raymond propose de mettre sur papier tous les services et fonctions que l'on souhaite avoir pour les sites de la FEFB et de la FRBE puis de le diffuser en vue de faire une sorte d'appel d'offres.

Fabrice a reçu une demande de Willy Deschuyteneer afin que la FEFB intervienne pour faire reconnaître son titre de président d'honneur du club de Soignies.

Jean-Christophe ne souhaite pas prendre part à la délibération, il se contente de transcrire la décision des autres membres du conseil : « **Le conseil ne peut que réaffirmer sa décision du « 19 juin 2010: le titre de président d'honneur du club de Soignies-Echecs n'est pas un « titre officiel documenté dans les statuts ou dans les règlements du club de Soignies, il « s'agit donc d'une affaire interne au club de Soignies, à régler entre Willy « Deschuyteneer et le club. »**

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.